



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

Septembre 2024

116

Vente de bois de chauffage réservée aux habitants - p.7

Coup de projecteur sur : La mobilité - p.8

Yes We Plant : des subsides aux particuliers
pour planter arbres et haies - p.13

Quincaillerie **MAILLEN**

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20



Votre maraîcher



Place communale d'Assesse
Devant la boulangerie Néllis



Tous les samedis de 8h à 12h



Fruits et légumes BIO de saison

lechampdesdevas@hotmail.com

Le Champ des Dévas

0487/85.22.21



Matériaux de construction
Isolation
Pavé extérieur
Stabilisé
Pellets
Plâtre
...

**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**
Tél. 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04 • www.toutfaire.be/lizin
e-mail : lizin@toutfaire.com

DELFOSSÉ et fils

Entreprise générale de Rénovation



Transformations de A à Z,
toiture, garde-corps, terrasse,
parquet, carrelage, électricité,
carport, salle de bain,...

083/65.60.60

0479/38.93.66

info@delfosse-fils.be

www.delfosse-et-fils.be

2A, rue de Crupet 5330 Maillen

Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE

T. 083/65 62 02

info@polet-detal.be

FSMA 063133

N° entreprise BE 867.766.354

www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



Chères Assessoises, chers Assessois,

Les lendemains de vacances ont comme un goût des lendemains de fêtes et début septembre s'apparente un peu à début janvier. Deux moments de l'année synonymes de nouveaux départs, de rythmes à retrouver, d'élans à négocier, de perspectives à envisager pour les mois à venir. Il faut se remettre dans le bain rapidement, retrouver de l'efficacité alors que l'on vient de vivre des jours en mode « ralenti ».

En ce début septembre, exit l'Euro de foot, le Tour de France, les Jeux Olympiques pour délasser nos esprits et raviver notre ferveur de la gagne. L'actualité nous rattrape vite, le rythme de la vie reprend ses droits, notre portable gazouille à nouveau sans mesure...

Plus localement, notre commune vit déjà au rythme d'un prochain scrutin. C'est une chance pour nous tous de vivre dans un pays démocratique même si plaire à chacune et chacun est une mission impossible pour les personnes qui se présenteront à vos suffrages : la réalité communale est tellement loin parfois de ce qu'imagine le commun des mortels...

Restent les projets et initiatives en attente de réalisation - et ils sont nombreux à Assesse - afin d'améliorer la qualité de vie dans nos villages, que ce soit au niveau des infrastructures, de l'aventure éducative, de la sécurité ou encore d'actions en faveur de la mobilité douce ou de l'environnement.

En ce début septembre, nos meilleurs vœux accompagnent chaque Assessoise et chaque Assessois - et spécialement nos jeunes qui entament un nouveau parcours scolaire ou étudiantin - afin de vivre ce nouveau départ avec un élan créateur et des perspectives encourageantes.

Monique Dans, pour le Comité de rédaction.

116 - Septembre 2024

Photo de couverture :

Crédit photo : Commune d'Assesse
Céline Pierret - Conseillère en Mobilité

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes A. BURLET, M. DANS, M. PAULUS, et C. VAUSE.
- MM. R. BURLET, J. DELFOSSE et F. LANDRAIN.

Sommaire

Conseil communal

Séances des 30 mai et 25 juin 2024 4

Population-État civil

Registre des Etoiles 6
Nouveaux habitants 7

Semaine de la Mobilité

8

Sport

10

Économie

10

Nos aînés

12

Environnement

Nos recyparcs 13
Yes We Plant 13

Cœur de Condroz

14

Tourisme

15

Participation citoyenne

18

Sécurité

Zone de Police des Arches : stationnement 18

L'Assessible

19 à 22

Direction générale : direction.generale@assesse.be
Communication : communication@assesse.be

Comptabilité : comptabilite@assesse.be

Taxation : taxes@assesse.be

Population : population@assesse.be

Enseignement : enseignement@assesse.be

Accueil extrascolaire : Dominique.Billa@assesse.be

Cadre de vie- urbanisme : cadredevie@assesse.be

Conseiller en environnement : environnement@assesse.be

Conseiller en mobilité : mobilite@assesse.be

POLLEC : pollec@assesse.be

Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be

Services techniques : travaux@assesse.be

Programme Communal de Développement Rural : pcdr-odr@assesse.be

Marchés publics : marches.publics@assesse.be

Informatique : informatique@assesse.be

Personnel : personnel@assesse.be

Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be

Bibliothèque communale : biblio@assesse.be

Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Lun. : 14h à 19h30

Mar. : Jeu. Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1er samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

Conseil communal

Au registre des délibérations

Compte rendu des séances des 30 mai et 25 juin

ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil approuve :

- la nouvelle convention passée entre le service du Médiateur et les communes et résultant des différents changements législatifs.
- le rapport administratif rédigé pour l'exercice précédent couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre. Ce rapport reprend et met en valeur les actions, les données chiffrées mais aussi les projets menés par les différents services de l'administration.
- les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées générales suivantes :

- ✓ **BEP**
 - o Assemblée Générale Extraordinaire
 - o Assemblée Générale Ordinaire
- ✓ **BEP Expansion Économique**
 - o Assemblée Générale Extraordinaire
 - o Assemblée Générale Ordinaire
- ✓ **BEP Environnement**
 - o Assemblée Générale Extraordinaire
 - o Assemblée Générale Ordinaire
- ✓ **BEP Crématorium**
 - o Assemblée Générale Extraordinaire
 - o Assemblée Générale Ordinaire
- ✓ **FOYER JAMBOIS**
- ✓ **IDEFIN**
 - o Assemblée Générale Extraordinaire
 - o Assemblée Générale Ordinaire
- ✓ **IGRETEC**
- ✓ **IMAJE**
- ✓ **INASEP**
- ✓ **ECETIA**
- ✓ **ETHIAS et CO**
- ✓ **ORES Assets**
- ✓ **La Terrienne du Crédit social**
- ✓ **TEC**
- ✓ **Le Holding Communal**

ELECTIONS

Dans le cadre de l'organisation des prochaines élections communales et provinciales qui se tiendront le 13 octobre prochain, un arrêté de police a été pris par le Gouverneur concernant la propagande électorale et a fait l'objet d'un affichage aux valves et d'une publication dans notre registre de publication. Il revient au Conseil d'adopter une ordonnance encadrant l'affichage électoral et les activités liées au bon déroulement de la campagne électorale.

FINANCES

Le Conseil :

- approuve le compte 2023 du CPAS, arrêté par le Conseil de l'Action Sociale le 23 avril 2024, et qui se résume comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total général
Résultat budgétaire de l'exercice	359.101,62	-95.077,46	264.024,16
Résultat comptable de l'exercice	444.161,23	81.691,58	525.852,81
Engagement à reporter de l'exercice	85.059,61	176.769,04	261.828,65

- approuve la modification budgétaire n°2/2024 du CPAS.
- approuve le compte annuel 2023.
- arrête, comme suit, les modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2024 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	10.974.459,23	9.880.951,67
Dépenses totales exercice proprement dit	10.879.502,04	8.208.314,04
Boni / Mali exercice proprement dit	94.957,19	1.672.637,63
Recettes exercices antérieurs	1.738.430,27	0,00
Dépenses exercices antérieurs	93.101,08	2.940.362,37
Prélèvements en recettes	0,00	1.732.757,48
Prélèvements en dépenses	891.641,37	465.032,74
Recettes globales	12.712.889,50	11.613.709,15
Dépenses globales	11.864.244,49	11.613.709,15
Boni / Mali global	848.645,01	0,00

FABRIQUES D'EGLISE

En vertu du Décret du 13 mars 2014 portant sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel et du culte reconnus, le Conseil approuve

- le compte 2023 de la Fabrique d'église du Sacré-Coeur de Trieu-Courrière tel que repris ci-après :

Recettes totales	121.291,21 €
Dépenses totales	103.515,79 €
Résultat comptable	17.775,42 €

- le compte 2023 de la Fabrique d'église du Sacré-Coeur de Trieu-Courrière tel que repris ci-après :

Recettes totales	86.156,37 €
Dépenses totales	67.186,88 €
Résultat comptable	18.969,49 €

ZONE DE SECOURS NAGE

Le Conseil prend connaissance du compte 2023 de la zone de secours NAGE tel qu'adopté en séance du Conseil zonal du 16 avril 2024.

Il prend également connaissance de la MB 1/2024 de la zone de secours NAGE.

SUBSIDES ET SUBVENTIONS

Le Conseil :

- décide d'octroyer une subvention de 17.800,00 € à l'asbl "Les P'tits Coucous" afin de prendre en charge une partie de leurs dépenses de fonctionnement ainsi que de leur permettre d'assurer la survie de leur asbl.
- prend acte des subventions octroyées par le Collège à la suite de la délégation de compétences donnée en la matière par le Conseil en 2023.

MARCHES PUBLICS

Le Conseil approuve :

- le cahier des charges et le montant estimé du marché concernant :
 - la fourniture et la pose de nouvelles glissières de sécurité
 - la réparation de certaines glissières existantes (glissières mixtes bois-métal ou uniquement métal) sur le territoire de la commune d'Assesse

Les postes comprennent la main-d'œuvre et toutes les fournitures nécessaires pour placer et réparer les glissières de sécurité.

Le montant du marché est estimé à 25.500,00 € HTVA ou 30.855,00 € TVAC

- l'acquisition d'un broyeur de branches pour un montant estimé à 33.057,85 € hors TVA ou 40.000,00 €, 21% TVA comprise.
- le cahier des charges N° 2024-372 et le montant estimé du marché "Ecoles communales d'Assesse - Installation de portes Rf et bras hydrauliques".

Le montant estimé s'élève à 31.256,00 € HTVA ou 37.819,76 €, 21% TVAC.

Dans le cadre de la mise en conformité des écoles communales, ce marché permettra d'installer des portes coupe-feu dans les écoles communales d'Assesse (Courrière, Maillen, Sart-Bernard, Florée, Assesse) ainsi qu'à la bibliothèque.

- le cahier des charges N° 2024-378 et le montant estimé du marché "REMPLACEMENT CHAUDIERE - ECOLE COMMUNALE DE COURRIERE". Le montant estimé s'élève à 22.600,00 € hors TVA ou 23.956,00 €, 6% TVA comprise.
- le cahier des charges ACA-V001 et le montant estimé du marché "PIMACI - AMENAGEMENT TROTTOIR A ASSESSE * REFECTON CHEMINEMENTS A COURRIERE" et décide de passer le marché par la procédure ouverte. Le montant s'élève à 194.427,36 € hors TVA ou 235.257,11 €, 21% TVA comprise.
- le cahier des charges N° 20220069 et le montant estimé du marché "ASSESSE - Construction du nouveau dépôt communal", établis par l'auteur de projet, ASSOCIATION MOMENTANEE AIUD - LPPA - BE PIRNAY - POLY-TECH, Chaussée des Près, 59 à 4020 Liège 2 et décide de passer le marché par procédure ouverte. Le montant estimé s'élève à 3.294.000 € HTVA.

Dans le cadre du programme d'investissements communaux (PIC), la commune d'Assesse s'est vu attribuer un montant de 550.003,02€ pour subsidier une partie de la construction d'un nouvel atelier

communal.

Afin de pouvoir bénéficier de cette subvention, le marché de travaux devait être lancé au plus tard le 30 juin 2024 et attribué, au plus tard, le 31 décembre 2024.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil :

- approuve la convention entre la commune d'Assesse et l'organisme d'utilité publique « Institut Scientifique de Service Public » (ISSeP), relative à la mise à disposition d'un emplacement sur le site de l'administration communale, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse, afin d'y placer un préleveur des mesures des concentrations des produits phytopharmaceutiques dans l'air ambiant sur le territoire communal.
- adopte sur base de l'article 58 quinquies de la Loi sur la Conservation de la Nature du 12 juillet 1973, un règlement communal visant la protection de deux Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB): Lande du Bois d'Ausse/Bois Robiet (site 3432) et Vallon du ruisseau de Vovesène (site 1307).

CADRE DE VIE

Le Conseil autorise le Collège communal à introduire une demande en intervention dans le cadre du dépôt d'un recours en annulation au Conseil d'État par la S.A. ASPIRAVI contre la décision de refus partiel de son permis unique visant la construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 14,4 MW et d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès et d'aires de montage et la pose de câbles électriques, situés le long de la E411 à hauteur de la rue des Fermes à 5330 Assesse.

GESTION DE PROJET

Le Conseil approuve l'évaluation finale du programme de stratégie transversale (PST) dont il doit faire l'objet dans le premier semestre de la dernière année de la législature.

Le saviez-vous ? Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

PATRIMOINE

Le Conseil marque son accord :

- sur le lancement de la procédure ayant pour objectif de créer officiellement et au cadastre la voirie existant dans les faits vers et devant la maison communale.
- quant à la vente d'une partie de la parcelle communale cadastrée Sart-Bernard Section A n°525/X/2 (1a 12ca).

- sur le projet d'acte de vente à un particulier des terrains communaux suivants :
 - o parcelle cadastrée Sart-Bernard section A n°310/L (40 centiares)
 - o parcelle cadastrée Sart-Bernard section A n°309/S/2 (4 ares 75 centiares)
 sis rue du Bois d'Ausse à 5330 Sart-Bernard.
- sur le projet de convention réalisé à la suite de l'installation des locaux d'accueil de l'Unité scout de Courrière sur un terrain communal sis rue des Grands Joncs à 5336 Courrière (cad.sec. A n°13K) et régissant l'usage de ce site par l'asbl "Un local pour les Scouts de Courrière". Il approuve également le projet d'acte visant la constitution d'un droit de superficie pour une durée de trente ans.

MOBILITE

Le Conseil valide le Rapport d'activités 2023 de la Commission consultative communale de sécurité routière (CCCSR). La commission s'est réunie 4 fois en 2023 et a traité pas moins de 20 dossiers.

Le Conseil marque son accord sur les règlements complémentaires de circulation routière détaillés ci-après.

• Rue des Rouaux à Courrière

De nombreux piétons empruntent la rue des Rouaux pour se rendre à la gare de Courrière. Ce passage piéton permettra d'assurer leur sécurité lors des traversées de voirie.

• Rue du Pourrain à Assesse

L'école libre Saint-Martin d'Assesse va effectuer des travaux durant environ un an. Jusqu'ici, les parents pouvaient entrer dans la cour en voiture pour déposer les enfants mais ce ne sera plus possible. Le stationnement est interdit du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 rue du Pourrain, dans le tronçon compris entre le plateau et l'allée de garage de l'immeuble n°10.

Population – Etat civil

Le Registre des Étoiles : un symbole de reconnaissance et de soutien

Nous sommes heureux de vous annoncer la création du Registre des Étoiles au sein de notre commune. Ce projet, porté par la Ministre flamande Gwendolyn Rutten, la VVSG (Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten/Association des Villes et Communes de Flandre), ainsi que les associations ASBL Boven de wolken (Au-delà des nuages), Berrefonds et Met Lege Handen, vise à offrir un espace symbolique de reconnaissance et de réconfort aux parents ayant perdu un enfant en cours de grossesse.

Qu'est-ce que le Registre des Étoiles ?

Ce registre est purement symbolique et n'a pas de valeur juridique. Cependant, il permet aux parents de trouver du soutien et de la compassion au sein de notre communauté. Voici comment il fonctionne :

- **Inscription** : Les parents peuvent inscrire leur enfant disparu dans le registre. Nous collecterons des informations telles que le nom, le prénom, la date de "naissance", le lieu de "naissance" et le sexe de l'enfant.
- **Conditions d'inscription** : Le registre est ouvert à tous, mais les parents doivent avoir un lien avec notre commune.
- **Pas de preuve requise** : Nous ne demandons aucune preuve formelle. Nous faisons confiance en la bonne foi des parents.
- **Pas de limite temporelle** : Les interruptions de grossesse survenues il y a plusieurs années peuvent également être inscrites.
- **Certificat symbolique** : Nous remettons aux parents un certificat sur papier cartonné, signé par le/la Bourgmestre.

Impliquons-nous avec compassion

Ensemble, honorons la mémoire de ces étoiles qui brillent dans notre ciel.

N'hésitez pas à partager cette information avec vos proches et à vous impliquer dans ce projet. Si vous avez des questions ou souhaitez inscrire un enfant dans le registre, prenez rendez-vous avec le service État civil.

Avec toute notre bienveillance

Réception des nouveaux habitants

Le vendredi 14 juin dernier, la salle du Conseil de l'administration a accueilli les nouveaux habitants de notre commune pour une soirée conviviale et chaleureuse. Cet événement a été l'occasion pour chacun de faire connaissance, d'échanger avec les membres de l'équipe communale et de découvrir les services offerts par notre belle entité. Nous remercions tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme, qui ont contribué au succès de cette belle soirée.

Bienvenue à tous dans notre communauté !



Vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune

Cette année la vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune aura lieu le **samedi 30 novembre 2024 à 9h00** au sein de l'administration communale, salle du Conseil.

- **Les visites** : se dérouleront les samedis 09 et 16 novembre **en matinée** le rendez-vous étant fixé :
 - Bois de Maillen (Maillen) : 9h15 à l'église de Maillen ;
 - Bois didactique de Courrière (Courrière) et Bois de Sorinne (Sorinne-la-Longue) : 10h45 Parking en face de la barrière Bois didactique de Courrière ;
 - Commogne de Crupet (Crupet) : 11h45 Parking de la barrière du Bois des Commognes de Crupet, sis Rue Pirauchamps, à côté du n°14.

Le catalogue et les conditions de vente seront distribués le jour de la visite.

- Les paiements en liquide ne seront pas possibles le jour même (mise à disposition d'un bancontact)
- **Les inscriptions** sont à rendre pour le **20 novembre** via le talon d'inscription repris ci-dessous à l'administration ou à Madame Stéphanie CALANDE, via l'adresse suivante : stephanie.calande@assesse.be

Informations et renseignements : Mathieu Gillardin – Agent de la Nature et des Forêts – 0479 86 77 78

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

Domicilié(e) rue.....

Code postal

Village.....

Tél. ou GSM

Déclare être intéressé(e) par l'acquisition d'un lot de bois de chauffage et souhaite m'inscrire sur la liste donnant droit à la participation à la vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune qui se déroulera le **30 novembre 2024**.



Au programme à Assesse

- **mercredi 18 septembre** de 15h à 17h : check up vélo devant l'administration communale
- **dimanche 22 septembre** à 10h : balade vélo au départ de l'administration communale, suivie d'un apéritif

Information : madame Céline Pierret via l'adresse mobilite@assesse.be ou le numéro 083 63 68 96

Réveillez le cycliste en vous

Nous sommes ravis de vous annoncer que Pro Vélo Mobile fera escale dans notre charmante commune, mettant ainsi le vélo à l'honneur dans notre quotidien. **Du 25 septembre au 20 novembre**, préparez-vous à des expériences vélo uniques et à des événements passionnants qui raviront les petits et les grands, au cœur même de notre commune.

Que vous soyez un cycliste chevronné ou un novice enthousiaste, Pro Vélo Mobile vous propose une série d'activités conviviales et accessibles à tous. Laissez-vous guider à votre rythme et découvrez comment adopter le vélo comme moyen de déplacement et de loisir, tout en profitant des bienfaits qu'il offre à votre santé, votre bien-être et notre environnement.

Consultez l'agenda complet ci-contre pour ne rien manquer des événements prévus.

Toutes les activités se déroulent à l'administration communale. Elles sont proposées gratuitement, mais nécessitent une inscription préalable via PROVELO.ORG/MOBILE-ASSESE

Soutiens

Ce projet vous est proposé par Pro Vélo et notre commune, grâce au soutien de la Wallonie.

A vos agendas !



Pro Vélo mobile

- ASSESSE -

RÉVEILLEZ LE CYCLISTE EN VOUS !

Formation Je me lance 25 septembre ⌚ 14h - 16h Administration communale <i>Apprenez à pédaler en toute confiance</i>	Formation les gestes mécaniques du quotidien 25 septembre ⌚ 17h - 19h Administration communale <i>Apprenez des gestes simples et préventifs</i>
Coaching Ma ville à vélo 9 octobre ⌚ 14h - 16h Administration communale <i>Votre coaching pour rouler confiant</i>	Formation réparation de crevaisons 6 novembre ⌚ 17h - 19h Administration communale <i>Découvrez comment remédier à un pneu crevé</i>
Formation les gestes mécaniques du quotidien 20 novembre ⌚ 17h - 19h Administration communale <i>Apprenez des gestes simples et préventifs</i>	

PROGRAMME COMPLET



PROVELO.ORG/MOBILE-ASSESE
namur@provelo.org - 081 81 38 48

  



ASBL



Besoin d'un STATIONNEMENT VÉLO SÉCURISÉ ?

Que ce soit pour se rendre au travail, faire les courses ou par loisir, le vélo ne cesse de convaincre pour ses avantages écologiques, sociaux et économiques. Alors que sa pratique nécessite un réseau cyclable de qualité, ce dernier doit être accompagné de stationnements vélo adaptés aux besoins des cyclistes afin de préserver les vélos des vols et intempéries.

L'ASBL V-lock s'applique ainsi à augmenter l'offre de stationnements vélo sécurisés en Wallonie. Notamment, en accompagnant les communes dans l'identification des besoins des (futur-es) cyclistes, dans le choix des infrastructures adéquates, ainsi que dans leur installation et gestion administrative. Un dialogue avec les acteurs locaux est en outre essentiel.

Consultez les
stationnements



Signalez vos
demandes

Découvrez les infrastructures existantes ou bientôt disponibles sur la Commune de Assesse, via : v-lock.be/s/assesse. Et cliquez sur les icônes pour en voir les détails.



Renseignez vos demandes de stationnements vélo (sécurisés ou non) sur la plateforme en ligne. Nous vous informerons lorsqu'une place sera disponible à proximité.

Bon à savoir

www.v-lock.be

Aide bienvenue

Vous disposez d'un garage ou d'un local ? V-lock vous accompagne pour le convertir en parking vélo et le mettre en location à d'autres cyclistes. Entrez une demande sur la plateforme et nous fixerons un rendez-vous pour planifier le projet ensemble !

Afin d'accélérer le déploiement de stationnements vélo, la participation citoyenne peut véritablement faire la différence, en référant les infrastructures existantes, en incitant les cyclistes à signaler leurs demandes ou en dialoguant avec les commerçant-es.

Contactez-nous – info@v-lock.be

Sport

La rentrée sera sportive...

NOUVEAUTÉ

Je marche pour ma forme :

à partir du 23 septembre 2024



QUOI ?

Les séances d'entraînement seront dispensées d'après un programme organisé sur 12 semaines. .

COMMENT ?

Le cycle s'organise au rythme de 3 séances hebdomadaires dont l'une est accompagnée. Pendant la séance encadrée en semaine (max 60 min), des haltes sont prévues pour récupérer, regrouper et conseiller les participants.

Le programme d'entraînement est remis aux participants pour que ceux-ci puissent l'exécuter par eux-mêmes ; la séance du week-end est un peu plus longue.

OBJECTIFS ?

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité mais aussi de pouvoir participer aux petits parcours des marches Adepts (5 et 10km).

Pré-inscription obligatoire : à rcas@assesse.be ou au 083 636 845

Une participation de 50 euros est demandée pour couvrir les frais administratifs, l'assurance, le matériel et le défraiement du coach.

Découverte Multisport

par cycles de 12 semaines

Tu as entre 6 et 12 ans ?

Tu souhaites pratiquer un sport mais ne sais pas lequel choisir ?

Alors cette activité est faite pour toi ! La Régie des Sports organise tous les mercredis des cours de multisports.

L'occasion de découvrir des sports connus et moins connus : basketball, volleybal, handball, uni-hockey, football en salle, badminton, tennis, cross canadienne, parkour, course d'orientation, frisbee, ...

Viens nous rejoindre **le mercredi de 13h45 à 15h** au centre sportif de Maillen.

3 modules de 12 semaines sont répartis sur l'année scolaire :

1. Module d'automne : du 18 septembre au 04 décembre 2024
2. Module d'hiver : du 08 janvier au 26 mars 2025
3. Module de printemps : du 02 avril au 18 juin 2025

Participation : 50 euros par module.

Renseignements et inscriptions, merci de contacter le 083 636 845 ou rcas@assesse.be

Economie

Nouveau jeu-concours « Mon Condroz »

Reconnaissez-vous cet endroit ? Trouvez les activités qui se cachent derrière cette image.



Vous avez trouvé ?!

Transmettez-nous les noms des activités concernées, les heures d'ouverture de celles-ci et l'adresse de la photo-mystère et tentez de remporter un panier-surprise contenant des produits locaux issus des commerces de notre entité.

Vous avez jusqu'au 20 octobre pour nous communiquer votre réponse accompagnée de vos coordonnées complètes via courriel à communication@assesse.be ou via courrier postal à l'Administration communale d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE. Le Comité de rédaction procèdera

au tirage au sort du gagnant parmi les bonnes réponses.

Attention : Ce concours est accessible à toute personne de 18 ans minimum domiciliée sur la commune d'Assesse. Une seule participation par ménage et par année sera acceptée.



La réponse à notre précédent concours était : La quincaillerie de Maillen - Rue de Lustin, 1a à Maillen.

Le gagnant de notre précédent concours est Diane-Amélie de DECKER.

Félicitations, elle remporte un magnifique panier gourmand.



BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37



**VIDANGE
BOTTON**

083/65.51.39 | 085/21.15.75

081/74.25.88

info@vidangebotton.be

Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen

www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra

Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...



Devis gratuit !

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière

Michel Debel

Electricité générale

Gsm : 0476/24 54 66

debel1970@gmail.com

ENTREPRISE
VANBAELEN

Toute une équipe à votre service pour:

Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, ...



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34

www.vanbaelen-toitures.be

« Nos clients apprécient notre
disponibilité, notre discrétion et,
bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dorez,
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

**Funérailles, crémations et assistance
en formalités après funérailles**

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@delc.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELC
DFAI BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire
Laloux - Chaudoir**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir
de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848



FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'ITAA

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE

info@cofinam.be

ASSESE/COURRIERE

QUAND

A partir de septembre 2024

- Les 1er jeudi du mois
Maison du village de Courrière
(Rue du Fays, 44)
- Les 3ème jeudi du mois
Salle Saint-Louis à Assesse
(Rue de la gendarmerie, 18)

De 11h30 à 14h30

Un lieu d'accueil ouvert à tous ! Venez déguster un bol de soupe « maison », dans une ambiance conviviale !
En fonction des éditions, des animations seront proposées : jeux de société, animation musicale, ... !

INFORMATIONS

0478 63 34 27

GRATUIT

Besoin d'une solution de transport ?
CONTACTEZ-NOUS !



UNE INITIATIVE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE,
EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS.

JOURNEES BIEN-ÊTRE A DESTINATION DES AÎNES

Une initiative du PCS Assesse-Ohey et des CPAS d'Assesse et d'Ohey
dans le cadre des Maisons d'Accueil Communautaire.

DEROULEMENT

Accueil dès 9h30

De 10h00 à 12h00 : Atelier d'échanges autour de thèmes variés (souvenirs d'enfance, actualité,...) ou gym douce.
De 12h00 à 13h30 : Repas (11 à 13€).

De 13h30 à 15h30 : Atelier bien-être (jeux de société, activités culturelles, bricolages, ...).

LES PROCHAINES DATES ...

3 septembre (Ohey)	25 octobre (Maillen)
13 septembre (Maillen)	8 novembre (Maillen)
4 octobre (Maillen)	17 décembre (Ohey)

Infos et inscriptions :
0478/63.34.27 (ASSESE) - 085/61.19.91 (OHEY)

*Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer,
une solution peut vous être apportée.*

 Commune d'Ohey

12 ■ septembre 2024 ■ 116



Vous avez une seconde résidence en province de Namur ?

Bienvenue dans l'un de nos 33 recyparcs !

Vous possédez une maison ou un appartement dans la province de Namur et vous souhaitez vous débarrasser de vos déchets de manière responsable ? Voici comment accéder aux recyparcs de BEP Environnement et quels types de déchets y déposer.

Comment s'inscrire pour accéder au recyparc ?

Que vous soyez belge ou étranger, vous devez vous inscrire auprès de BEP Environnement pour pouvoir accéder à l'un des 33 recyparcs qu'il gère. La procédure est simple et rapide, mais elle diffère selon votre nationalité.

- Si vous êtes belge, vous devez présenter votre carte d'identité électronique lors de votre première visite dans un recyparc. Le préposé vous remettra un formulaire prérempli à faire valider par la commune de votre seconde résidence. Vous devrez ensuite renvoyer ce formulaire par mail celpac@bep.be ou par courrier au BEP, Avenue Sergent Vriethoff, 2 à 5000 NAMUR, qui vous confirmera votre accès par mail.
- Si vous êtes étranger, vous devez remplir un formulaire (disponible en ligne ou au recyparc) et le faire valider par la commune de votre seconde résidence. Vous devrez ensuite renvoyer ce formulaire par mail à celpac@bep.be ou par courrier au BEP, Avenue Sergent Vriethoff, 2 à 5000 NAMUR, qui vous enverra un QRCode à scanner à l'entrée du recyparc.

Quels types de déchets peut-on déposer dans un recyparc ?

Les recyparcs acceptent plus de 25 types de déchets, comme les encombrants, les déchets verts, les métaux, les papiers-cartons, le verre, le bois, etc. Ces déchets sont ensuite recyclés, valorisés ou éliminés dans le respect de la législation environnementale. Attention, certaines matières sont soumises à un quota annuel, que vous pouvez consulter sur le site de BEP Environnement (www.bep-environnement.be).

Les ordures ménagères résiduelles et les PMC sont interdits au recyparc ! Vous devez les déposer dans les sacs ou les conteneurs prévus à cet effet aux dates spécifiques de collecte de votre commune de seconde résidence.

Pour retrouver toutes les infos relatives aux recyparcs et les dates de collecte des déchets ménagers -> www.bep-environnement.be

Yes We Plant !



Des subsides pour planter arbres et haies sur votre terrain

Le 16 octobre 2024
dès 19H30

La Pichelotte, salle Colonnes
5, rue de la Pichelotte à Gesves

Participation gratuite
Inscription obligatoire



@ condroz@frw.be
083 66 07 78

Séance d'information sur le programme wallon « Yes ! We Plant » : des subsides pour les particuliers et la mise à disposition de spécialistes pour des conseils personnalisés et gratuits.



Gesves Ohay Assesse

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE APPEL À CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DE SES MEMBRES

Le Conseil de Politique Alimentaire est un espace de concertation, de dialogue et de coordination dédié aux acteurs du système alimentaire du Cœur de Condroz. Il s'inscrit dans la dynamique des CPA locaux wallons et a pour objectif d'accélérer la transition vers une alimentation durable, en collaboration avec et pour les acteurs du territoire.

Le système alimentaire est abordé de manière systémique, prenant en compte ses nombreuses dimensions telles que :



CONSEIL DE
POLITIQUE
ALIMENTAIRE

- L'**accessibilité** à une alimentation saine, locale et durable pour tou.te.s.
- Le soutien à l'**économie locale** et régionale.
- La préservation des **ressources naturelles** et de l'**environnement**.
- La **santé** des consommateurs et des acteurs du système alimentaire.

Le conseil est composé d'acteurs du territoire représentant le système alimentaire, de la **fourche à la fourchette**. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ces acteurs croisent leur regard et leurs expériences au service du territoire.

Pour son troisième cycle, le conseil souhaite renouveler une partie de ses membres afin d'intégrer de **nouveaux regards** tels que : l'enseignement, la jeunesse, les aînés, la culture, la distribution, et des compétences en modèles économiques.

Un appel à candidatures sera lancé début septembre avec de plus amples informations.

Vous êtes intéressé.e ?

Contactez-nous via adeline.leonet@coeurdecondroz.be.

Suivez nos actualités sur www.coeurdecondroz.be/conseil-de-politique-alimentaire



DU 16 > 22 SEPTEMBRE 2024, TOUS ACTIFS POUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ !

Découvrez le **coût** réel de votre **trajet** domicile-travail grâce au nouveau **calculateur en ligne** « mobilité des personnes », développé par le SPW.

Et, comme chaque année, explorez toutes les alternatives à la voiture pendant une semaine avec les défis Mobilité, le Challenge vélo, ...

Des actions qui seront prolongées toute l'année sur le territoire Cœur de Condroz avec pauline.thyrion@coeurdecondroz.be

Le calculateur



Les défis



Le challenge



SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ
16-22 SEPTEMBRE



POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE été-automne 2024

Septembre : Point Info ouvert les **samedis 21 et 28**, de 13h à 17h.

Octobre, Point Info ouvert :

Le samedi 5 octobre et dimanche 06 octobre, de 13h à 17h.

Le samedi 12, de 13h à 17h.

Vacances scolaires :
du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre :

- **En octobre** : en semaine : de 10h à 15h / Le week-end : de 13h à 17h.

- **En novembre** : de 12h à 16h.

Novembre, Point Info ouvert :

Le vendredi 1er novembre (férié),
le samedi 2 et le dimanche 3 novembre, de 12h à 16h.

Le lundi 11 novembre, de 12h à 16h.



SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM



Depuis peu, vous retrouvez nos découvertes, coups de cœurs, bons plans, événements, et autres photos inspirantes sur Instagram ! Abonnez-vous 😊

NOS EVENEMENTS

Les expositions au Point I



Chaque mois, nous avons le plaisir de mettre en avant un nouvel artiste passionné dans notre salle d'expo de l'Office du Tourisme, situé au 7,

rue Haute à Crupet. Venez découvrir des œuvres variées telles que des céramiques, des aquarelles, des peintures sur plexiglass, des luminaires éco-construits et des photographies.

Consultez notre site www.assessetourisme.be et suivez-nous sur les réseaux pour connaître en temps réel l'exposition en cours et les moments de rencontre avec l'artiste.

Octobre, « Mois de la Nature » dans l'entité d'Assesse

En 2024, nous célébrerons la 16e édition du « Mois de la Nature à Assesse ». Comme chaque année, l'Office communal du Tourisme d'Assesse vous propose un agenda riche en activités nature, organisées tout au long du mois d'octobre par divers clubs, associations, comités, entreprises, et bien sûr, l'Office du Tourisme. Voici un avant-goût du programme :



Le Festival International Nature Namur (FINN) s'exporte et pose ses valises à Crupet. Vous connaissez sans aucun doute cet événement majeur en Belgique, célébrant la nature à travers des films et des photographies. En 2024, le FINN fêtera sa 30e édition, et se tiendra du 11 au 20 octobre à Namur. Le festival propose une programmation inspirante de films, des expositions photos époustouflantes et des rencontres humaines intenses.

Amateurs de nature et de belles images, le FINN est un rendez-vous à ne pas manquer !

La Commune d'Assesse aura le grand plaisir d'exposer une sélection de photos de grande qualité sur la Nature avec un grand "N".

Du 1er octobre au 5 novembre, nous vous invitons à découvrir **l'exposition intérieure** des magnifiques photos nature du FINN dans la salle d'expo de l'Office du Tourisme à Crupet (au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, juste à côté de la grotte, durant nos heures d'ouverture – voir ci-dessus).



Et du 23 octobre 2024 au 7 mars 2025, découvrez **l'exposition extérieure** avec des photos exposées sur grand format dans le cadre enchanteur du jardin du presbytère de Crupet (non-stop, 7j/7).

Enfin, et en vrac, des ateliers, des visites, différentes marches et balades... Sans oublier notre traditionnelle balade contée aux flambeaux !

Guettez votre boîte aux lettres, vous recevrez fin septembre en toutes-boîtes **notre folder reprenant le programme complet** de cette nouvelle édition du Mois de la Nature !

FOCUS SUR...

Notre label Bienvenue Vélo

Il est bien connu que le vélo est une excellente alternative pour se déplacer différemment. La Wallonie l'a parfaitement compris.

Elle a donc créé le label « **Bienvenue vélo** », synonyme de services et d'équipements adaptés à l'accueil des cyclistes en Wallonie, en hébergement ou en organisme touristique.

Pour un cycliste, choisir un établissement « Bienvenue vélo », c'est opter pour un endroit où il fait bon s'arrêter et où les hôtes sont ravis de vous voir arriver avec votre vélo. Ce label est octroyé à des hébergements reconnus (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings, auberges de jeunesse,...), des établissements du secteur Horeca (restaurants, tavernes, Bistrots de terroir,...), des attractions touristiques et des musées ou des organismes touristiques (Maisons du tourisme, **offices du tourisme**, syndicats d'initiative) situés à proximité d'un réseau cyclable tel que le RAVeL par exemple.

Ce qui assure la qualité de ce label, c'est que les opérateurs « Bienvenue vélo » doivent répondre à une série de critères minutieusement identifiés afin d'assurer au mieux les besoins spécifiques des cyclistes.



A titre d'exemples :

- Ils sont situés à maximum 5 km d'un réseau cyclable (RAVeL, réseaux points-nœuds,...)
- Ils mettent gratuitement à disposition un local sécurisé et couvert ;
- Ils fournissent si nécessaire un set de réparation et une trousse de premiers soins ;
- Ils renseignent sur les possibilités de prendre un repas copieux ;
- Ils donnent les renseignements utiles sur les réseaux cyclables et les services aux cyclistes ;

Le label « Bienvenue vélo », c'est la garantie d'un accueil adapté et de qualité pour les amateurs de la « petite reine ».



Retrouvez la liste des établissements labellisés « Bienvenue vélo » en Wallonie sur le site de Wallonie Belgique Tourisme www.visitwallonia.be.

Vous êtes un opérateur reconnu

et ne figurez pas dans la liste et ceci vous intéresse ?

Contactez-nous !

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner et de vous adresser à la personne compétente au Commissariat Général au Tourisme.

L'Office du Tourisme d'Assesse est labellisé !

Et à cette fin offre différents services :

kit de réparation rapide vélo, barres de stationnement vélo, mise à disposition d'itinéraires, ... Notre Office du Tourisme dispose d'une offre étoffée de circuits de promenade à vélo. Tout d'abord une carte de la commune d'Assesse avec différents circuits VTT/vélo mais aussi les récents Points Nœuds.



Les Points Nœuds permettent de préparer son itinéraire pour se déplacer en mobilité douce grâce à une combinaison de chiffres.

Attention, certains circuits sont adaptés aux VTC (Vélos Tout Chemin) en brun sur la carte.

Le saviez-vous ?

Les Sentiers d'Art en Condroz Famenne sont également accessibles à vélo (VTT) !

La carte actualisée pour 2024 est disponible au Point Info.

Pour tout savoir sur ce parcours d'un total de 155km, rendez-vous sur www.sentiersdart.be !

Et si on voyageait à vélo ? Si on visitait à vélo ?

Tout cela est désormais possible grâce aux Points Nœuds !



NOUVELLES PUBLICATIONS DISPONIBLES A L'OFFICE DU TOURISME :

De nouvelles brochures ou cartes sont disponibles au Point Info et viennent compléter notre offre :

Le Guide Destination Condroz : Nouveau look et un nouveau contenu inspirant pour des idées de séjours inoubliables !



Noeuds à vélo.

Et les classiques : les musées et attractions et nos favoris : les produits de bouche de notre terroir.

La nouvelle carte des Sentiers d'Art 2024

Avis aux randonneurs de tous âges ! La nouvelle carte des Sentiers d'Art a été mise à jour à l'été 2024, incluant les toutes nouvelles œuvres de Land Art ajoutées au parcours depuis juin dernier. Le parcours complet s'étend sur 155 km et est jalonné de dizaines d'œuvres de Land Art. Utilisez la carte pour créer votre propre itinéraire personnalisé !

La sortie de cette carte est également l'occasion idéale pour découvrir la toute nouvelle œuvre "Tea Time", installée en juin dans notre commune par l'artiste Sally Ducrow, près du quartier du Pourrain à Assesse. Cette œuvre invite à prendre le temps de s'accorder des pauses précieuses dans notre quotidien..

À découvrir absolument ! Carte vendue au prix de 5€ à l'Office du Tourisme.

Pour les grands randonneurs, nous vous proposons de découvrir la boucle n°5 de 27km. Ce parcours traverse les villages de Florée, Maibelle et Sorinne-la-Longue. Le bivouac est autorisé à certains endroits. Attention, cette portion n'est pas balisée, il faut se procurer la carte papier au prix de 5€ à l'Office du Tourisme ou télécharger gratuitement le PDF ou la trace GPX sur www.sentiersdart.be.

Pour tout savoir sur ce parcours d'un total de 155km, rendez-vous sur www.sentiersdart.be !

À travers ce magazine, la Maison du Tourisme invite à découvrir sa charmante région, à goûter à son succulent terroir et suggère d'aller à la rencontre de ses acteurs locaux qui en font une destination attachante, dépaysante et authentique.

Au sommaire, les 20 coups de cœurs de la Destination, les itinéraires conseillés pour une journée, un week-end ou plus encore, les retours d'expérience d'un séjour dans la région d'une famille, d'un couple et d'une sportive. Sans oublier les bons plans balades dont les Sentiers d'Art, les balades-jeux Mes Aventures et le réseau Points

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME SUR UNE DE NOS PROMENADES BALISEES ?

Pour nous signaler un problème, veuillez nous contacter par email à l'adresse tourisme@assesse.be.

Si possible, joignez une photo, des coordonnées GPS et/ou une description détaillée du problème.

Notre équipe fera tout son possible pour résoudre la situation.

Cela nous aide à informer sur les éventuels problèmes causés par les aléas météorologiques 😊.

Ensemble, contribuons à proposer un réseau de promenades de qualité pour la plus grande fierté de notre commune !



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET - Tél : +32 (0)83 668 578

tourisme@assesse.be - www.assessetourisme.be

www.facebook.com/assessetourisme



BIENVENUE VÉLO
FIRSTS WELCOME
BIENVENUE WIELDRIJEN

Participation citoyenne

Suivi du projet « Cœur de Villages »



(Espace situé Rue du Bois d'Ausse – Atelier Fieldwork)

Dans le dernier numéro de 2023 consacré à la participation citoyenne, le projet de création de plusieurs **espaces de convivialité** vous avait été présenté. Depuis, la commune a poursuivi les démarches en vue de sa réalisation.

Dans le cadre d'un marché public de service, plusieurs auteurs ont été contactés pour présenter un projet d'aménagement des aires de convivialité. Afin de les départager, un jury composé de représentants politiques et d'experts a été composé.

Le 05 juillet, les membres du **comité de sélection se sont réunis pour assister à la présentation du candidat auteur de projet**. Afin d'assurer une plus grande participation, les membres de la CLDR étaient également conviés à l'exercice pour apporter une vision citoyenne et poser des questions supplémentaires.

Dans la foulée de la présentation et de la séance de questions-réponses, les membres du jury ont remis un avis sous forme de cotation à destination du collège communal. Celui-ci a sélectionné l'auteur de projet sur base des résultats.

Les suites ?

La sélection étant opérée, l'auteur est désormais chargé de soumettre un avant-projet portant sur l'ensemble des espaces de convivialité prévus dans le cahier des charges. L'esquisse sera alors soumise à la population et en particulier à l'avis de la CLDR.

Note : le PCDR (ou programme communal de développement rural) est un catalogue de projets à réaliser sur dix ans. Pour la commune d'Assesse, ce dernier a débuté en 2016 et se terminera en 2026.

Plus d'informations sur : <https://www.pcdr-assesse.info>

Le projet ?

Le projet consiste en l'aménagement de **7 espaces publics (répartis à Sart-Bernard, Assesse, Courrière et Maillen)**. L'objectif principal est de créer des espaces publics conviviaux. Chaque aménagement sera en lien avec son contexte et ses besoins propres. Ce projet englobe différentes fiches projets du PCDR, l'objectif global est de munir chaque hameau d'un espace de convivialité.

Vous désirez vous investir et rejoindre la CLDR ?

C'est par ici : <https://www.pcdr-assesse.info/rejoindre-la-cldr.html>

L'équipe FRW Condroz

Sécurité



Zone de Police des Arches

Nuisances et tapages, quelles règles ?

Avec les congés et le beau temps, la période estivale est propice à une augmentation des appels concernant les nuisances sonores dans l'espace public.

Si certains événements publics sont anticipés et annoncés, d'autres événements d'ordre privé peuvent eux aussi être à l'origine de tapages et occasionner des crispations, stress et autres effets

néfastes pour les habitants.

Aux fins de permettre à tout citoyen de vivre sereinement dans son quartier, **le règlement général de police administrative de la commune** prévoit un encadrement et des sanctions à ces nuisances.

Entre 22:00 h et 07:00h, les troubles sonores sont généralement proscrits.

- Quelles démarches suivre si vous êtes incommodés par le bruit ?

Il y a d'abord lieu d'identifier la source de celui-ci : est-ce un élément perturbateur exceptionnel (soirée, musique, cris, alarme intempestive, klaxons, etc.), ou est-ce un bruit lié à la vie de tous les jours (circulation, rassemblements d'enfants, chantier, etc.) ?

En fonction de l'identification de la source du bruit et de l'éventuel responsable, la première chose à faire est de prendre contact avec ce dernier pour l'informer de la nuisance. L'ouverture et le dialogue permettent bien souvent de régler de petits problèmes avant que cela ne se traduise en conflit avec la nécessité de solliciter l'intervention de la Police.

Lorsque le problème ne peut être réglé à l'amiable, l'appel aux services de police peut donc être envisagé en dernier recours. Dans un souci d'approche progressive et proportionnée, le fait de mettre fin aux nuisances sonores et le simple rappel à la loi sont bien souvent suffisants avec l'aide de nos équipes.

Dans les cas où la situation est persistante et n'est pas gérée en « bon père de famille », ces nuisances doivent être constatées sur place avant de dresser un procès-verbal. Une sanction administrative communale peut donc être infligée à l'auteur, au responsable des nuisances ou à la personne civilement responsable. Les fauteurs de trouble peuvent s'attendre à une amende administrative de 150 à 350 euros.



Déjà la rentrée... il s'en est passé des choses depuis la fin du printemps.

Retrouvez quelques activités du milieu de l'année, organisées par les associations locales. Des événements, des anniversaires, des activités qui se répètent chaque année (ou presque) pour le divertissement de tous. A noter, la 10ème exposition du Club Photo en novembre, occasion à ne surtout pas manquer.

Bonne lecture.

Sommaire

P. 19-20 : Fêtes des Arts et de la Musique.

P.21 : Repair Café. La gym à Sart-Bernard, anniversaire. Location Maison du Village.

P.22 : Marche des Épis 2024. Exposition du Club Photo d'Assesse, invitation pour les 10 ans.

**Vous voulez connaître
le calendrier des activités de l'entité
d'Assesse?**

Rien de plus simple...

Demandez « L'info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à

info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**



Fête des Arts et de la Musique

La Fête des Arts et de la Musique s'est déroulée du **24 au 26 mai**.

Elle s'est voulue un endroit rassembleur dans lequel l'Acsta développait un partenariat win-win avec les associations afin d'offrir une activité socio-culturelle sur l'entité.

Les objectifs en 5 points :

Rassembler les citoyens dans une période de morosité où le secteur culturel a beaucoup souffert, faire vivre les salles, mettre des artistes, artisans dans la lumière et principalement des locaux, convenir d'un partenariat avec l'associatif local, offrir des prix démocratiques.

À Assesse et sous un soleil tant désiré, la météo a permis à la Jeunesse de Courrière d'installer quelques tables mange-debout entre le chapiteau monté sur l'Esplanade des Citoyens et la maison communale. Le public a ainsi pu profiter d'une lumière d'ambiance tout en se régaland du concert. Mais c'est d'abord Monsieur le Bourgmestre Jean-Luc Mosseray qui nous a fait l'honneur d'ouvrir l'événement avec un discours axé sur la culture et l'art, l'accessibilité à tous et les opportunités d'échanges.



La Fanfare d'Assesse sous la baguette de Mme Lecomte a entamé un répertoire varié lors de deux parties de 45 minutes. A l'entracte, Monsieur Roger Fripiat, Président de l'Acsta, a offert un rafraîchissement aux musiciens qui ont pu partager avec un public proche. L'ambiance fut de mise pour la seconde moitié et c'est avec une petite laine à nouveau sur les épaules que nous avons eu l'opportunité de continuer à discuter avec les musiciens jusqu'en fin de soirée.

Samedi 25 mai, Courrière, concert de la Fanfare Royale Cécilia.

Magnifique « Private showcase » sera le terme à retenir, compliment d'une famille ayant fortement apprécié le spectacle proposé par la Fanfare Royale Cécilia. Au rendez-vous, un public modeste en raison des différentes fancy-fairs

sur l'entité mais une appréciation inversement proportionnelle à la fréquentation pour ce spectacle de grande qualité.

Le soir même, concert des Molons à l'église Saint-Lucie de Maillen.

Suite à la page suivante -->

Succès et ambiance lors de cet événement très convivial. Dominique Liégeois, meneur de la troupe a su impliquer son public par ses prises de parole enjouées, que ce soit pour l'introduction des chants que par les anecdotes tout aussi intéressantes que folkloriques liées à l'historique du répertoire. En plus des chants, une menterie de quelques minutes a captivé le public, ravi de ce spectacle. La soirée s'est terminée sur une « P'tite Gayole » mémorable, M. Liégeois invitant la Jeunesse de Maillen et M. le Bourgmestre à accompagner les Molons sur le chant des Wallons, tous ont pu s'en donner à cœur joie, un moment sublime.

A 20h, concert de la Sarteline à l'église de Sart-Bernard. Succès de la fréquentation et spectacle de qualité présenté



par la chorale. Un public enchanté a pu profiter de la prestation de la chorale avant de pouvoir se désaltérer sur le parvis de l'église.



Dimanche 26 mai, une séance d'initiation au théâtre d'improvisation s'est déroulée à la Maison du Village de Courrière avec une dizaine de visiteurs.

Tous ont pu profiter des conseils et de la sympathie de M. Lafantaisie, découvrant ainsi les tenants et aboutissants de « l'impro ».

L'après-midi à Assesse, bal musette sous le chapiteau pour les 3x20 de l'entité suivi d'une soirée musicale animée par DJ Jos. Si le second spectacle de la Sarteline a rassemblé un public à nouveau conquis, les orages de fin de journée n'ont pas motivé les troupes à se rendre à la soirée, le climat de mai n'aura laissé personne indifférent, on se le rappelle encore.

A posteriori et avec un climat bien pire les semaines qui ont suivi, nous avons constaté n'avoir pas été si mal lotis avec deux jours sur trois de beau temps. Pour une première et même si le public fut un peu timide sur certaines prestations, nous avons réalisé un événement de qualité et sans faille technique. Ce fut donc une réussite et nous tenterons de le réitérer en 2026 avec une formule plus adaptée à la suite de notre expérience.

Au plaisir dès lors, de vous y (re)voir.

La Team ACSTA

Appel aux artistes !



Festival de Théâtre Amateur 2025 :

Vendredi 11 au dimanche 13 avril 2025

Fête des Arts et de la Musique

Vendredi 22 au dimanche 24 mai 2026

L'Acsta recherche des artistes dans tous les domaines : théâtre (à destination d'un public adulte et / ou d'un public enfant), peinture, musique, arts manuels, arts digitaux, etc.

Ecrivez-nous afin de vous faire connaître et envisager une prestation.

Contactez-nous :

Asbl Acsta : Esplanade des Citoyens, 4
5330 Assesse

info@assesseacsta.be

083 636 898



Repair Café :

Reprise du Repair Café à Jassogne après la pause estivale.

Tous les derniers samedis du mois (14h-18h), sauf juillet/août/décembre. Le Repair Café peut vous **aider** dans les domaines suivants : informatique, menuiserie, manches d'outils, petits meubles, petit électroménager, soudure, y compris inox, matériel électrique, affûtage, couture, vélos, petits moteurs thermiques...

Infos : atelier.jassogne@gmail.com

Lieu : Rue Jassogne 6 – 5332 Assesse

La gym à Sart-Bernard

C'était hier, il y a 50 ans...

Un groupe de villageoises se réunit chaque mois pour papoter le temps d'une après-midi, échanger des recettes, tricoter et se raconter les derniers potins. Il y a 50 ans, mis à part ces après-midi des « ménagères rurales », peu d'activités sont proposées aux femmes, contrairement aux hommes qui peuvent se délasser en jouant au foot ou en pratiquant le judo. Une idée fuse de l'esprit



bouillonnant et féministe de Pépée Douxfils : « Et si on organisait un cours de gym !? Une jeune kiné vient de s'établir au village et pourrait donner le cours. Le club de judo est d'accord pour que nous utilisions leurs tatamis. » Le cours se déroulera durant 20 ans d'affilée. Il fut repris en 1994 par divers professeurs puis en 2004, la kiné du départ - qui était devenue beaucoup moins jeune - a repris du service pendant 10 nouvelles années avant de céder la main à sa remplaçante, Géraldine Laubain en 2016. Dès le départ, le mot d'ordre a été : « Chacune à son rythme ». Et si le cours a évolué, les participantes apprécient toujours de pouvoir suivre les mouvements à leur propre cadence.

Le 18 avril dernier, Michelle Lessuise, cheville ouvrière du cours depuis de très longues années, a organisé de main de maître avec Géraldine une joyeuse réception à l'occasion de ces 50 ans. Parmi la nombreuse assistance, trois participantes du tout premier cours étaient présentes : Bernadette Rabadan-Mosseray, Rose Gérard-Xhonneux et Marie-Louise Burnay-Monfort. La salle où se donne le cours étant communale et les circonstances remarquables, notre bourgmestre et deux de ses échevins ont rehaussé cette festivité de leur présence. Quant à Pépée, l'initiatrice de l'activité en 1974, elle aurait tant aimé se joindre à cette manifestation ! Elle s'est malheureusement éteinte la semaine précédente.

Et c'est demain...

Avec Géraldine à la manette mais sans baguette et Michelle à l'administration avec détermination, le cours est en de bonnes mains. Grâce à elles, la quinzaine d'adeptes du cours du vendredi soir comptent bien garder la forme, la santé et le moral pendant de longues années encore !

Renseignements : Michelle Lessuise au 0472 58 88 51

Crédit photo : PB Lesuise

Location de la Maison du Village de Trieu Courrière

Située au 44, rue du Fays au Trieu à Courrière, la Maison du Village est mise en location pour celles et ceux qui souhaitent rassembler un maximum de cinquante personnes pour une réunion de groupe, pour un souper familial, une communion, etc.

Elle est équipée d'une petite cuisine et de vaisselle.

Les événements avec musique d'un niveau de volume certain ne sont pas autorisés.

Contact : ASBL ACSTA: 083 63 68 98, aux heures de bureau.



Marche des Épis 2024



SART BERNARD, l'un des sept villages de l'entité d'Assesse, se calant entre « le grand Namur », Gesves, Yvoir et Profondeville, accueillait ce mercredi 31 juillet 2024, le club « Les Piverts de Courrière » pour son annuelle marche des Epis.

Inscrite au calendrier de la Fédération francophone belge des marches populaires, elle proposait aux randonneurs venus des quatre coins de Wallonie, de Flandre et même des pays frontaliers, quatre circuits de 6, 8, 12 et 18km, tracés au départ de l'école communale de la rue Saint Denys, pour sillonner, outre le centre du village, les chemins campagnards et boisés vers Lustin et Nannine.

Entre 7h et 17h, ce sont 326 participants, représentant pas moins de 58 clubs amis, qui se sont élancés sous un soleil radieux, malgré 3 courts orages bien arrosés. Ce qui n'a pas entamé la bonne humeur et l'amitié de se rencontrer.

L'an prochain, venez fêter l'anniversaire des 40 ans de ce club.



Pour les Piverts de Courrière, Marcel Dauwen.



Exposition du Club Photo d'Assesse - 10ème édition - 23 et 24 novembre de 10h à 18h

Bonjour les Amis,

Je me permets de vous appeler mes amis, vous qui suivez le Club Photo d'Assesse depuis ses débuts ou tout simplement vous qui vous intéressez à la vie associative de notre belle entité.

Vous savez que notre **exposition annuelle** aura lieu à la salle du Conseil communal le quatrième weekend de novembre, vous savez que l'ambiance y sera chaleureuse. Vous savez par expérience ou par ouï-dire que les photographes amateurs que nous sommes seront heureux, enchantés, honorés de votre visite.

Il y a un an, je vous parlais de l'importance du moment de la prise de vue. Rappelez-vous, une photo représente une fraction de temps. La force de l'image dépendra de l'instant choisi par le photographe pour appuyer sur le bouton.

Cette année, j'aimerais vous présenter une autre décision du photographe : le choix du **cadre**.

Avez-vous déjà porté votre œil dans le viseur d'un appareil photo ? Si vous vous approchez de votre sujet, il va prendre plus de place dans votre image.

Au contraire, si vous vous éloignez de lui, vous allez inclure davantage de contexte ; le message sera différent. Un pied qui *shoote* un ballon, c'est du foot. Si une chaussette rouge est dans le cadre, c'est peut-être un joueur du club d'Assesse et si l'angle de vue est suffisamment large, vous reconnaîtrez le terrain... L'art du photographe est de choisir son **cadre** de façon à montrer suffisamment d'éléments dans son image pour que le spectateur puisse, par son interprétation, s'approprier la photo.

Venez à notre **rencontre**, prenez quelques minutes de votre temps pour venir admirer le travail photographique de cette année des quelques passionnés du Club Photo d'Assesse. L'exposition est d'accès libre, le parcours de l'ensemble s'effectue en quelques minutes.

Votre visite nous fera extrêmement plaisir. A vos agendas : l'exposition aura lieu à la Maison communale d'Assesse les samedi 23 et dimanche 24 novembre de 10h à 18h. Au plaisir de vous y retrouver.

Pour le Club Photo d'Assesse,
Marc Marchal





DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
 HORMANN - NOVOFERM - SESAME
PRIVÉS ET INDUSTRIEL
MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES
 Avec ou sans motorisation

Du lundi au samedi de 9h à 18h
 Fermé dimanche & jours fériés
CHAUSSEE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75

INFO www.demazym.be
 VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBOUX
 142, Chaussée de Namur
 Tél. : 081 611 600

WIERDE
 97, Rue de Jausse
 Tél. : 081 588 883



LA bière des Sœurs de l'Abbaye.






Mairedret
 1803
 Monastère

Ora et labora

Triplus **Altus**

L'abus d'alcool nuit à la santé.